

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE PUBLIQUE
EXAMEN DES INSTALLATIONS
École catholique Immaculée-Conception, Val Gagné**

**Mercredi 2 octobre 2013
18 h**

1. Bienvenue et prière

S. Petroski souhaite la bienvenue à tous et à toutes. Nous récitons la prière ensemble.

2. But de la rencontre et mise en contexte

S. Petroski explique que l'École catholique Immaculée-Conception a été choisie pour faire l'objet d'une étude des installations par le conseil scolaire en raison des attentes du ministère de l'Éducation et de la baisse d'effectifs considérable.

L'analyse financière de l'année scolaire 2012-13 démontre que le déficit de 215 085 \$ résulte des dépenses plus élevées que les subventions que l'on reçoit du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Les subventions du MEO sont calculées selon le nombre d'élèves qui fréquentent l'École catholique Immaculée-Conception. De plus, l'école n'est pas considérée comme une école excentrée.

La comparaison d'effectifs de 2008 à 2013 démontre une baisse d'effectifs annuelle.

3. Description du processus selon la politique n° 6101 du CSCDGR

Selon la politique du Conseil no 6101, lorsque le conseil scolaire décide d'entreprendre une étude des installations d'une école, un comité doit être mis sur pied. Les personnes suivantes siègent au comité :

- Sylvie Petroski, agente de supervision
- Kimberley Salonen, administratrice adjointe à la directrice de l'éducation
- Éric Fontaine, directeur de l'École catholique Immaculée-Conception
- Lynn Ouellette, conseillère scolaire
- Jennifer Laferrière, parent membre du conseil d'école de l'École catholique Immaculée-Conception
- Père Georges, représentant de la paroisse
- Lucie Fortier, représentante de la paroisse

Le Comité d'examen des installations (CEI) est tenu d'avoir 4 réunions publiques. Le CEI préparera un rapport d'évaluation qui sera diffusé au sein de la communauté lors d'une réunion publique. Ce rapport sera remis à la directrice de l'éducation qui prendra connaissance du rapport et y ajoutera ses propres conclusions, au besoin. Pour terminer, le rapport sera présenté aux membres élus du Conseil et ceux-ci devront prendre une décision en matière de l'avenir de l'école.

4. Questions/préoccupations/suggestions

Est-ce possible d'avoir l'analyse financière détaillée de l'École catholique Immaculée-Conception?

L'analyse financière détaillée (revenus vs dépenses) sera présentée à la prochaine réunion publique.

On indique que l'exode a débuté lorsque le Conseil a permis le transfert des élèves de l'École catholique Immaculée-Conception de Val Gagné à l'École catholique Sts-Martyrs-Canadiens d'Iroquois Falls. Ainsi, on ne cherchait pas à comprendre pourquoi les élèves changeaient d'école.

Le transport scolaire d'Iroquois Falls à Val Gagné aurait dû être offert aux parents qui désiraient que leur enfant fréquente l'École catholique Immaculée-Conception.

Considérant que le terrain de balle et la structure de jeux sont sur le terrain de l'école, est-ce que la communauté va y avoir accès si l'école est vendue?

L'administration du Conseil va communiquer avec la municipalité de Val Gagné pour discuter des options possibles.

Qu'est-ce que l'on fait avec le matériel restant dans l'école?

Le matériel sera offert aux écoles du Conseil en premier lieu.

Certaines personnes partagent leur déception quant à la façon qu'ils ont appris que la programmation était transférée à l'École catholique Sts-Martyrs-Canadiens.

5. Prochaines réunions publiques

Les prochaines réunions publiques auront lieu aux dates suivantes :

- Le lundi 4 novembre 2013 à 18 h, École catholique Immaculée-Conception
- Le lundi 2 décembre 2013 à 18 h, École catholique Immaculée-Conception
- Le lundi 13 janvier 2013 à 18 h, École catholique Immaculée-Conception

6. Clôture de la réunion

19 h